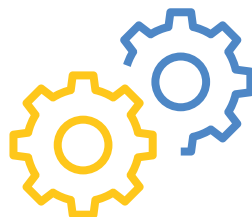


2024 – 2029

Rapport
de positionnement
de la CDEFI

Sur le prochain programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation (FP10)



cdefi

Conférence des Directeurs
des Écoles Françaises
d'Ingénieurs

juin 2024

AXE 1

Simplifier l'accès aux appels à projets en créant un point d'accès unifié

➤ Proposition 1

Créer un point d'accès unifié géré par la Commission européenne pour tous les programmes de recherche et d'innovation

➤ Proposition 2

Harmoniser les règles de participation et les modalités de financement des appels à projets

➤ Proposition 3

Simplifier les procédures de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT) et améliorer sa visibilité

➤ Proposition 4

Renforcer la transparence et simplifier les règles des entreprises communes (JU)



AXE 2

Allouer au moins 200 Md € au FP10 pour garantir la compétitivité de l'UE, et créer un programme européen de recherche en ingénierie

➤ Proposition 1

Allouer 200 milliards d'euros au FP10 pour soutenir la réindustrialisation et la souveraineté européen

➤ Proposition 2

Atteindre l'objectif de consacrer 3 % du PIB à la recherche et à l'innovation, avec un effort public de 1,25 % du PIB d'ici 2030

➤ Proposition 3

Augmenter le budget pour financer les propositions de grande qualité, en réponse au déficit de 159 milliards d'euros constaté pour Horizon 2020

➤ Proposition 4

Diversifier et augmenter le nombre d'appels à projets collaboratifs et ouverts dans le pilier 1 d'Horizon Europe

➤ Proposition 5

Maintenir les programmes de travail sur deux ans et réserver des fonds pour des besoins sociétaux urgents

➤ Proposition 6

Créer un programme européen dédié à la recherche en ingénierie pour soutenir la réindustrialisation et combler le manque d'ingénieurs qualifiés en Europe

AXE 3

Promouvoir une recherche équilibrée entre fondamental et appliqué pour favoriser l'innovation durable

➤ Proposition 1

Renforcer les dispositifs pour les projets à un niveau de « Technology Readiness Level » (TRL) bas au sein des consortiums, tout en favorisant un « continuum recherche / innovation »

➤ Proposition 2

Accorder une attention particulière aux projets d'« innovation d'impact » combinant retombées économiques, environnementales et sociétales significatives

➤ Proposition 3

Augmenter le financement des initiatives visant à industrialiser l'économie circulaire et à encourager l'adoption d'approches low-tech dans tous les secteurs

➤ Proposition 4

Permettre une diffusion plus large et augmenter les ressources allouées au Conseil européen de l'innovation (EIC) pour favoriser le lien continu entre recherche et innovation

➤ Proposition 5

Envisager une augmentation du budget alloué au Conseil européen de la recherche (ERC) pour garantir son efficacité et son autonomie, avec une attention particulière au *Proof of Concept* et à l'entrepreneuriat potentiel



AXE 4

Promouvoir la science ouverte : simplification et diffusion des outils

➤ Proposition 1

Centraliser et unifier les outils, comme les bases de données et les plans de gestion des données, pour faciliter l'accès

➤ Proposition 2

Rendre ces outils plus visibles et offrir des formations dédiées pour encourager leur utilisation

➤ Proposition 3

Développer continuellement ces outils pour répondre aux besoins croissants des chercheurs et favoriser une adoption plus large de la science ouverte

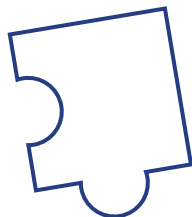


AXE 5

Renforcer la complémentarité entre les programmes

➤ Proposition 1

Favoriser la synergie des fonds au sein de la Commission européenne pour une utilisation cohérente et efficace des ressources

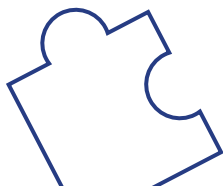


➤ Proposition 2

Renforcer les synergies entre Horizon Europe et les alliances d'universités européennes pour orienter davantage de financements vers la recherche et l'innovation universitaires

➤ Proposition 3

Encourager l'évaluation de la participation des alliances d'universités européennes lors de l'attribution des financements, afin de maximiser leur impact sur la recherche et l'innovation



AXE 6

Améliorer la visibilité des programmes bilatéraux avec des pays tiers tout en sauvegardant l'autonomie et la souveraineté européenne

➤ Proposition 1

Améliorer la visibilité
des programmes bilatéraux
avec les pays tiers

➤ Proposition 2

Préserver la souveraineté
européenne en limitant
l'intervention de concurrents
spécifiques

➤ Proposition 3

Assurer la réciprocité
des financements avec
les pays tiers

➤ Proposition 4

Coordonner les appels à
projets pour une approche
plus intégrée

➤ Proposition 5

Ouvrir la possibilité aux
autres pays membres de
l'UE d'agir en tant que
porteurs de projets

➤ Proposition 6

Renforcer la collaboration
avec les alliances
d'universités européennes





Conférence des Directeurs
des Écoles Françaises
d'Ingénieurs

À propos de la CDEFI

Fondée en 1976, la CDEFI (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs) réunit l'ensemble des directeurs et directrices des établissements ou composantes d'établissements, publics ou privés, accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé.

Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieurs, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci.

Elle a, de plus, vocation à promouvoir l'Ingénieur de l'école française, dans le monde comme en France.

Ainsi, la dimension internationale est au cœur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Site Internet : www.cdefi.fr

X (ex-Twitter) : x.com/Cdefi

LinkedIn : www.linkedin.com/company/5323901/

Contact presse

Agence MadameMonsieur

Stéphanie MASSON

smasson@madamemonsieur.agency

+33 (0)6 84 65 17 34